

Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Mercredi 25 septembre 2024

1/ Présentation d'un projet photovoltaïque « En Lune » par un investisseur privé :

Présentation par Gérald MOINE

2/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 28 juin 2024 :

Le compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2024 a été approuvé à 13 voix pour et 1 abstention.

3/ Délibération pour la mise en place d'un bail emphytéotique en lien avec le projet photovoltaïque :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à 13 voix pour et 1 voix contre la mise en place d'un bail emphytéotique en lien avec le projet photovoltaïque.

4/ Délibération pour la réalisation d'une 4^{ème} tranche de travaux visant à l'amélioration de notre éclairage public dans le cadre d'E LUM :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la réalisation d'une 4^{ème} tranche de travaux visant à l'amélioration de notre éclairage public dans le cadre d'E LUM.

5/ Délibération pour valider la participation des professionnels dans le cadre de la nouvelle signalétique en leur faveur :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la validation de la participation des professionnels dans le cadre de la nouvelle signalétique en leur faveur.

6/ Délibération pour demander un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Porte du Jura concernant la signalétique des professionnels :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents demande un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Porte du Jura concernant la signalétique des professionnels.

7/ Délibération pour demander un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Porte du Jura concernant les nouveaux travaux de voirie « Entrée Nord » :

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents demande un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Porte du Jura concernant les nouveaux travaux de voirie « Entrée Nord ».

8/ Délibération pour déterminer le tarif, les assiettes de coupes 2025, ainsi que le règlement d'affouage :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de déterminer le tarif, les assiettes de coupes 2025 ainsi que le règlement d'affouage.

9/ Délibération en faveur de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde pour lesquels les travaux de préparation sont déjà très largement engagés :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde pour lesquels les travaux de préparation sont déjà très largement engagés.

10/ Délibération pour refacturer à un propriétaire foncier les frais d'entretien de sa propriété qu'il n'effectue pas:

Le Conseil Municipal à 13 voix pour et 1 abstention accepte de refacturer à un propriétaire foncier les frais d'entretien de sa propriété qu'il n'effectue pas.

11/ Présentation et délibération du rapport annuel du SYDOM 2023 :

Le Conseil Municipal vote à 13 voix pour et 1 voix contre l'approbation du rapport annuel du SYDOM 2023.

12/ Délibération pour l'évolution des postes des secrétaires de Mairie dans le cadre de la revalorisation de leur métier :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'évolution du poste de secrétaire de Mairie dans le cadre de la revalorisation de son métier.

13/ Délibération pour renouveler le contrat de la bibliothécaire à compter du 1^{er} septembre 2024 » :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le renouvellement du contrat de la bibliothécaire à compter du 1^{er} septembre 2024.

14/ Délibération pour renouveler le contrat d'accompagnement dans l'emploi à compter du 1^{er} septembre 2024 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi à compter du 1^{er} septembre 2024.

15/ Délibération afin de proposer une location annuelle pour une activité hebdomadaire de Taï Chi Chuan le mercredi soir salle des Frères à compter du 1^{er} octobre 2024 :

Le Conseil Municipal vote à 13 voix pour et 1 abstention la location annuelle pour une activité hebdomadaire de Taï Chi Chuan le mercredi soir à la salle des Frères à compter du 1^{er} octobre 2024.

16/ Délibération pour une subvention auprès de la Prévention Routière dans le cadre du label « Ville Prudente » afin de sensibiliser la classe primaire de CM2 de Cousance aux modes de déplacement doux :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de verser une subvention auprès de la Prévention Routière dans le cadre du label « Ville Prudente » afin de sensibiliser la classe primaire de CM2 de Cousance aux modes de déplacement doux.

La séance est levée à 00 h 15

Le Maire,

Christian BRETIN

